

Le 13 juillet 2010.

Le 02 d'Ab 5770.

OBEIR OU SE REBELLER.

« *Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux.* » (Matthieu 5.19)

Celui qui transgresse volontairement un commandement n'en observe aucun, ni en esprit, ni en vérité. « Car quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable de tous. » (Jacques 2.10.)

Ce n'est pas l'importance de la désobéissance qui détermine la gravité du péché, mais le fait de s'écarter, aussi peu soit-il, de la volonté de Dieu, car cet acte implique une communion entre l'âme et le péché, et montre que le cœur est partagé dans son service. La transgression est un reniement virtuel de Dieu, une rébellion contre les lois de son gouvernement.

Si les hommes pouvaient librement s'affranchir des ordres de Dieu et déterminer leur propre ligne de conduite, il y aurait autant de règles que d'individus, et le gouvernement échapperait des mains de Dieu. Les caprices de l'homme occuperaient la place suprême, et la haute et sainte volonté de Dieu - son dessein d'amour à l'égard de ses créatures - serait déshonorée et méprisée.

Chaque fois que les hommes veulent suivre leurs propres desseins, ils s'opposent à Dieu. Ils n'auront point de place dans le royaume des cieux, car ils sont en guerre avec les principes mêmes du ciel. En se détournant de la volonté de Dieu, ils se rangent du côté de Satan, l'ennemi de Dieu et de l'homme. Ce n'est ni par une parole, ni par plusieurs paroles, mais par toutes les paroles qui sortent de la bouche de Dieu que l'homme vivra. Nous n'en pouvons négliger une seule, si insignifiante puisse-t-elle nous sembler, et nous sentir en sécurité. Il n'est pas de commandement qui ne soit pour le bien et le bonheur de l'homme pendant cette vie et dans la vie éternelle. L'obéissance à la loi de Dieu est comme une digue protégeant l'homme contre le mal. Celui qui, à un endroit quelconque, démolit le divin barrage a, par ce fait, anéanti la protection qui l'entourait; il a frayé un chemin qui permettra à l'ennemi de venir commettre ses ravages.

C'est en méprisant un élément de la volonté de Dieu que nos premiers parents ont ouvert sur le monde les écluses de la calamité. Et quiconque suit leur exemple recevra la même rançon. L'amour de Dieu est la base de chaque précepte de sa loi, et celui qui en transgresse un seul travaille à son malheur et à sa ruine.

Sur la montagne Jésus parle clairement : « Tant que le ciel et la terre ne passeront point, dit Jésus, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » En observant la loi, Jésus a souligné son immuabilité et a montré que, par sa grâce, les fils et les filles d'Adam peuvent parfaitement s'y conformer. Il déclara, sur la montagne, que pas un trait de lettre n'en disparaîtrait avant que tout ce qui concerne la race humaine et le plan du salut fût accompli. Il n'enseigne pas que la loi doive être abrogée, mais, portant ses regards jusqu'au point le plus éloigné de l'horizon humain, et afin que nul ne se méprenne sur le but de sa mission, il nous assure que, jusqu'à ce que ce point soit atteint, la loi conservera toute son autorité. Aussi longtemps que le ciel et la terre subsisteront, les saints principes de la loi de Dieu subsisteront également. Sa justice, « **comme les montagnes de Dieu** » (Ps. 36 : 7), sera une source intarissable de bénédictions dont les ruisseaux couleront pour rafraîchir la terre.

Ellen G. White - Heureux ceux qui... , p. 52, 55.

